



PAUL JEANNETEAU
DÉPUTÉ DE MAINE-ET-LOIRE
CONSEILLER GENERAL
MAIRE DE CHAMPIGNÉ

Angers, le 4 novembre 2011

Communiqué de Presse

HOTEL DE POLICE D'ANGERS – REPONSE A PHILIPPE BOUSSION

Après la déclaration de Philippe Boussion, du syndicat FO, qui me met en cause, je souhaite apporter quelques précisions.

D'abord, comme parlementaire, respectueux du pluralisme syndical, je ne me suis jamais immiscé dans quelque élection professionnelle que ce soit.

Ensuite, je n'ai pas attendu ces échéances, qui ne me concernent en rien, pour m'engager sur l'avenir du commissariat de police d'Angers.

Enfin, depuis que je suis le député de la 1ère circonscription, c'est-à-dire depuis le mois de juillet 2007, j'ai eu plusieurs occasions de visiter ces bâtiments. Les fonctionnaires de police n'y exercent pas leur profession dans des conditions optimales, c'est le moins que l'on puisse dire. L'environnement n'est pas adapté à l'accueil des plaignants et aux auditions réalisées dans le cadre des enquêtes. J'ai pu constater que les locaux sont vétustes et ne répondent pas aux besoins, c'est pour ces raisons que je n'ai pas cessé de plaider pour qu'un nouvel hôtel de police soit construit à Angers.

J'ai porté ce dossier à de nombreuses reprises auprès des ministres de l'Intérieur successifs (Michèle Alliot-Marie, Brice Hortefeux et Claude Guéant). Dossier que j'ai travaillé à plusieurs reprises avec M. Richard Samuel, Préfet de Maine-et-Loire, qui ne ménage ni son temps ni sa peine pour faire avancer le projet le plus rapidement possible.

Mon action porte ses fruits : plusieurs étapes ont été franchies et le Ministre de l'Intérieur, lors de notre réunion d'hier, m'a réaffirmé l'engagement de l'État et le lancement en 2012 de l'avant-projet détaillé du nouvel Hôtel de Police.

Paul JEANNETEAU